

BIEN COMPLETER MON AVENANT DE CESSION

Les modèles d'avenants de cession sont disponibles à l'adresse suivante :
<https://www.edf-oa.fr/content/avenant-de-cession-de-contrat>



Un avenant doit obligatoirement être complété, paraphé, daté et signé par le/les cédants et cessionnaires. L'avenant doit être imprimé en 3 exemplaires **ORIGINAUX** identiques.

- ❑ Sélectionner le modèle d'avenant correspondant à votre contrat initial (Modèle S17 ou Modèle autre que S17)
- ❑ Indiquer impérativement le N° du contrat d'achat BTA N° (ce numéro figure sur votre contrat initial (BTA/BOA/BO))
- ❑ Compléter le cadre du Cédant (par le/les anciens producteurs) :
 - ❑ Nom + prénom ou Raison sociale
 - ❑ Adresse postale
 - ❑ Adresse du site de production
- ❑ Compléter le cadre du Cessionnaire (par le/les nouveaux producteurs) :
 - ❑ Nom + prénom ou Raison sociale
 - ❑ Adresse postale
 - ❑ TVA : Vous devez impérativement cocher la case correspondante en fonction de votre situation



IMPORTANT :

Si le cessionnaire est immatriculé auprès du registre du commerce et des sociétés, il est obligatoire de renseigner votre N° de SIREN.

- ❑ Sur toutes les pages de l'avenant, le/les cédants et cessionnaires doivent parapher (initiales nom + prénom)

**AVENANT DE CESSION DE CONTRAT « S17 »
POUR L'ACHAT PAR EDF D'ÉNERGIE ÉLECTRIQUE PRODUITE PAR UNE INSTALLATION PHOTOVOLTAÏQUE**

Cession du contrat n° (*) (*) Mentions obligatoires
 (Si ces mentions ne sont pas toutes remplies, l'avenant n'est pas valide)

ENTRE :

LE CÉDANT
 CADRE RÉSERVÉ À L'ANCIEN TITULAIRE

(*) NOM et PRÉNOM ou RAISON SOCIALE (EN MAJUSCULES)
 domicilié (*)
 ADRESSE (EN MAJUSCULES) :
 désigné ci-après par « l'Ancien Producteur »,

déclare céder l'installation sise au (*)
 ADRESSE DU SITE DE PRODUCTION (EN MAJUSCULES)

Par la signature du présent avenant, l'Ancien Producteur donne mandat à l'Acheteur d'établir la facture soldante sur la base des index relevés ci-après et de la mettre en paiement (pour le compte de l'Ancien Producteur).
 Si l'Ancien Producteur est une collectivité locale, à réception du présent avenant signé de toutes les parties, il devra établir sa facture soldante sur la base des index déclarés ci-après et la transmettre à l'Acheteur, accompagnée du Titre Exécutoire correspondant.

ET :

LE CESSIONNAIRE
 CADRE RÉSERVÉ AU NOUVEAU TITULAIRE

(*) NOM et PRÉNOM ou RAISON SOCIALE (EN MAJUSCULES) SIREN OBLIGATOIRE SI PROFESSIONNEL
 domicilié (*)
 ADRESSE (EN MAJUSCULES) :
 désigné ci-après par « le Producteur »,

Le producteur n'est pas assujéti à la TVA (*) ☐
 Il déclare bénéficier de la franchise fixée par l'article 293 B du code général des impôts et ne pas avoir opté pour la taxation à la TVA. Les factures du Producteur portent obligatoirement la mention « TVA non applicable, article 293 B du Code Général des Impôts ».

Le producteur est assujéti à la TVA (*) ☐
 Soit de plein droit, soit suite à l'option pour la TVA prévue à l'article 293 F du code général des impôts. Les factures du producteur portent obligatoirement la mention « autoliquidation », ainsi que les numéros de TVA du Producteur et de l'Acheteur. Le cas échéant, la facture mentionne si le Producteur a opté pour la taxation à la TVA d'après les débits.

ET :

ELECTRICITE DE FRANCE, Société Anonyme au capital de 1 505 133 838 Euros, inscrite au registre du commerce et des sociétés de Paris sous le N° 552 081 317, dont le siège social est situé à Paris 8^{ème}
 désigné ci-après par « l'Acheteur ».

Pour les besoins de l'application des règles de TVA, l'Acheteur déclare au Producteur qu'il achète l'électricité pour la revente et est assujéti à la TVA sous le n° FR 03 552081317.

Ci-après désignées collectivement par « les Parties ».

Etant préalablement exposé que :
 L'Ancien Producteur et l'Acheteur ont signé le contrat cité en référence pour l'achat d'énergie électrique (ci-après « le Contrat ») produite par l'installation décrite dans les Conditions Particulières.

Paraphes

(*) Le Cédant (Ancien Producteur) (*) Le Cessionnaire (Nouveau Producteur) L'Acheteur (EDF OA)



Titulaires du contrat	Paraphes requis
M <u>et</u> Mme X (même nom)	Les paraphes de M <u>et</u> de Mme X (les deux titulaires doivent parapher)
M <u>ou</u> Mme X (même nom)	Les paraphes de M <u>ou</u> de Mme X (un seul des deux titulaires peut parapher)
M X <u>et</u> Mme Y (nom différent)	Les paraphes de M X <u>et</u> Mme Y (les deux titulaires doivent parapher)
M X <u>ou</u> Mme Y (nom différent)	Les paraphes de M X <u>ou</u> de Mme Y (un seul des deux titulaires peut parapher)

BIEN COMPLETER MON AVENANT DE CESSION

- Indiquer la date de cession du contrat et les index de production et de non consommation⁽¹⁾ relevés à cette date :
- La date d'effet doit être postérieure à la dernière facture émise et réglée par EDF OA
- Dans le cas où la cession a lieu le jour de la fin de période, alors la date d'effet à indiquer doit être la date de fin de période + 1 jour
- L'ancien producteur doit s'assurer d'avoir établi l'intégralité de ses factures sur le site jusqu'à la dernière échéance de facturation précédent la date de cession de l'installation mentionnée sur l'avenant.
- Indiquer les index relevés sur le compteur d'injection (pas l'onduleur) et sur le compteur de non consommation⁽¹⁾ au jour de la cession.

⁽¹⁾ Attention pour un contrat en surplus l'index de non consommation n'est pas à renseigner.

- L'ancien producteur doit indiquer ses nouvelles coordonnées : adresse, téléphone et adresse mail.
- Le nouveau producteur doit indiquer ses coordonnées : téléphone et adresse mail.
- Le/Les cédant(s) et cessionnaire(s) doivent compléter leurs noms et prénoms.
- Cadre à compléter uniquement pour les producteurs professionnels. (Société)
- Le/Les cédant(s) et cessionnaire(s) doivent dater et signer.

ARTICLE 2 : Date de prise d'effet de la cession du Contrat et relevés d'index

La cession du Contrat prend effet le (*)

La date d'échéance du Contrat demeure inchangée.

Les index relevés à la date d'effet de la cession de Contrat sont :

- Index de production : (*) kWh
- Index de non-consommation : (*) kWh

Coordonnées	Ancien Producteur	Producteur
Nouvelle adresse postale (en cas de déménagement)		
Téléphone		
Adresse e-mail		

Fait en triple exemplaire à Lyon.

CEDANT (Ancien Producteur) NOM / Prénom du signataire (*)	CESSIONNAIRE (Nouveau Producteur) NOM / Prénom du signataire (*)	ACHETEUR (EDF OA) Nom du signataire
Pour les sociétés : Qualité du signataire (*)	Pour les sociétés : Qualité du signataire (*)	Qualité du signataire
SIGNATURE (*) Le (*)	SIGNATURE (*) Le (*)	SIGNATURE Le



Règles de signatures

Titulaires du contrat	Signatures requises
M <u>et</u> Mme X (même nom)	Les signatures de M <u>et</u> Mme X (les deux titulaires doivent signer)
M <u>ou</u> Mme X (même nom)	Les signatures de M <u>ou</u> de Mme X (un seul des deux titulaires peut signer)
M X <u>et</u> Mme Y (nom différent)	Les signatures de M X <u>et</u> Mme Y (les deux titulaires doivent signer)
M X <u>ou</u> Mme Y (nom différent)	Les signatures de M X <u>ou</u> de Mme Y (un seul des deux titulaires peut signer)